

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une nouvelle voie verte entre Plouay et la zone d'activités de Restavy

Vannes, le 25 août 2025

Le Département du Morbihan inaugure aujourd'hui une nouvelle liaison cyclable de 800 mètres entre le centre-ville de Plouay et la zone d'activités de Restavy, qui accueille près de 700 salariés. Cette réalisation marque une avancée significative dans l'amélioration des mobilités douces au service des habitants et du dynamisme économique local.

Un aménagement adapté au terrain et respectueux de l'environnement

Conçue avec pragmatisme et en réponse aux contraintes locales, cette voie verte illustre l'expertise technique du Département. La traversée d'un ouvrage d'art a nécessité un rétrécissement localisé de la piste à 2,10 m, garantissant néanmoins sécurité et confort. L'aménagement a également pris en compte la préservation d'une zone humide en bordure du tracé, dans une logique de sobriété foncière et de respect de la biodiversité.

Des travaux pensés pour la sécurité et le confort des usagers

La voie cyclable, large de 3 m en section courante et réalisée en enrobé à liant végétal, longe la RD 2. Elle est protégée du trafic motorisé par des glissières de sécurité métalliques et en béton. Des îlots refuge sécurisent les traversées aux extrémités du tracé, notamment pour relier en toute sérénité la zone d'activités à l'ouest. Ce projet témoigne d'une mise en œuvre attentive aux normes techniques innovantes et à la qualité de service attendue par les usagers.

Un engagement financier fort et concret pour une politique cyclable ambitieuse

Le montant total de l'opération s'élève à **350 000 euros**, entièrement financé par le **Département du Morbihan**. Ce projet s'inscrit pleinement dans la volonté départementale de **développer un réseau cyclable cohérent** et de **repenser les mobilités douces**, conformément aux orientations définies dans le **Schéma départemental des mobilités**, adopté en juin 2023.

Ce schéma place le **vélo au cœur des priorités** du Département. Il agit en **soutien des intercommunalités** pour accélérer le développement d'un réseau cyclable structurant, à travers :

- **Un engagement financier fort** (près de 70 millions d'euros mobilisés) ;
- **Des partenariats locaux solides** fondés sur la concertation avec les EPCI et les associations d'usagers ;
- **Une ingénierie technique exigeante**, basée sur la sécurité, le confort et l'innovation.

Contact presse

Sarah LE BORGNE

sarah.leborgne@morbihan.fr

02 97 54 82 11 / 06 31 47 42 60